



## DÉCLARATION DES PERFORMANCES

Conforme au règlement (UE) n°305 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011

**DOP N° : DOP180**

1. **Type :**  
Panneaux de particules minces Type : P2
2. **Numéro de recette :**  
**Rec. 180**
3. **Usage prévu :**  
Panneaux pour agencements intérieurs (y compris les meubles) utilisés en milieu sec
4. **Référence fabricant :**  
**EGGER panneaux de particules minces E1 EFP-S CARB2 P2**
5. **Fabricant:**  
**FRITZ EGGER GmbH & Co. OG**  
Holzwerkstoffe  
Fabriksweg 11a  
6300 Wörgl  
Autriche
6. **Système d'évaluation de la constance des performances selon UE 305, annexe V :**  
Système 4
7. **Produit de construction conforme à la norme harmonisée :**  
**EN 13986**
8. **L'organisme notifié :**  
**0765**  
Wilhelm-Klauditz-Institut (WKI)  
Bienroder Weg 54 e  
38108 Braunschweig  
Allemagne

a procédé à la certification selon EN 13986 Système 4 , et délivré le certificat

**0765-CPD-103** Fabricant: Wörgl

**9. Performances déclarées :**

Caractéristiques mécaniques	Unité	Épaisseurs				
	[mm]	2,8 - 4	4 - 6	6 - 8		
Densité	[kg/m <sup>3</sup> ]	selon usine				
Cohésion interne (traction perpendiculaire EN 319)	[N/mm <sup>2</sup> ]	0,70	0,60	0,55		
Résistance à la flexion EN 310	[N/mm <sup>2</sup> ]	18,0	18,0	18,0		
Module d'élasticité en flexion EN 310	[N/mm <sup>2</sup> ]	2.000	2.000	2.000		
Teneur en humidité*1) EN 322	[%]	5-9				
Teneur en formaldéhyde*2) EN 120	[mg/100g]	E1 EPF-S				
<b>Tolérances générales</b>						
Tolérances en longueur et en largeur EN 324	[mm]	± 2,0				
Tolérance d'équerrage EN 324	[mm/m]	≤ 1,5				
Tolérance de rectitude des bords EN 324	[mm/m]	≤ 1,5				
Tolérance en épaisseur EN 324 (Panneau poncé)	[mm]	± 0,10				
(Panneau non poncé)	[mm]	± 0,20				
(Panneau poncé sur une face)	[mm]	± 0,15				
Tolérance de la masse volumique moyenne à l'intérieur d'un panneau EN 323 Par rapport à la valeur moyenne	[%]	± 10				
<b>Caractéristiques physiques</b>						
<b>Classement réaction au feu EN 13986</b>						
pour px d'épaisseur ≥ 9mm et de densité ≥ 600kg/m3		E				
<b>Perméabilité à la vapeur d'eau EN13986</b>						
		<b>μ humide</b>		<b>μ sec</b>		
Densité moyenne 600 kg/m3		15		50		
Densité moyenne 900 kg/m3		20		50		
<b>Conductivité thermique EN 12524</b>						
Densité moyenne 600 kg/m3		0,12				
Densité moyenne 900 kg/m3		0,18				
<b>Absorption acoustique EN 13986</b>						
Plage de fréquence						
entre 250 Hz et 500 Hz		0,10				
entre 1000 Hz et 2000 Hz		0,25				
<b>Durabilité biologique EN 13986</b>						
EN 335-3		Classe de danger 1 (sans contact au sol ; milieu sec 20°C/65% humidité relative)				
<b>Isolation aux bruits aériens EN 13986</b>						
		R = 13 x lg(mA) + 14 mA = poids du panneau en surface kg/m2				
<b>Teneur en PCP EN 13986</b>						
		[ppm] <5				

\*1 A la livraison

\*2 Teneur en Formaldéhyde:

2.1. La valeur du perforateur (photométrique) ne doit pas excéder 8 mg HCHO pour 100g de panneau sec pour une humidité de matériau de 6,5%.

Moyenne mobile des valeurs au perforateur sur 6 mois valable pour les produits vers l'Allemagne. Selon l'Ordonnance sur l'interdiction des matières chimiques « ChemVerbotsV » – annexe au §1, paragraphe 3 du 14 octobre 1993 en relation avec la publication du BGA dans le journal de la santé publique n° 10/91 (p. 487-489) concernant les « procédures de contrôle des matériaux à base de bois », la valeur du perforateur n'excédant pas 8 mg HCHO pour 100g de panneau sec pour une humidité ramenée à 6,5% s'applique pour les panneaux de particules non revêtus. Il faut de plus respecter une valeur moyenne semestrielle glissante ≤ 6,5mg HCHO/100g atro.

2.2. Selon l'EPF (European Panel Federation), pour les panneaux bruts à teneur réduite en formaldéhyde, la valeur du perforateur (photométrique) ne doit pas excéder 4.0 mg HCHO/100 g atro pour une humidité de matériau de 6,5%.

2.3. Selon la réglementation du California Air Resources Board (CARB) CCR-17-93120.2(a) - Phase 2.

2.4. Si ces deux critères sont respectés, les panneaux brut non revêtus répondent aux exigences IKEA IOS MAT 0003 Version AA – 10899 – 9 relatives au dégagement de formaldéhyde.

2.5. Pour les panneaux revêtus à teneur réduite en formaldéhyde, après ponçage du revêtement (min. 0.5mm sous la surface), la valeur du perforateur (photométrique) ne doit pas excéder 5.0 mg HCHO/100 g atro pour une humidité de matériau de 6.5%.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

**Manfred Riepertinger**  
Management produits

St. Johann in Tirol 03.07.2013

Note:

Les données de cette fiche reposent sur nos expériences et connaissances à ce jour. Sous réserve d'erreurs d'impression ou de norme. Du fait de l'évolution continue du produit, des normes et des documents légaux, certains paramètres techniques peuvent évoluer. Ces informations ne peuvent donc servir de garantie sur les caractéristiques produites ou l'aptitude à certains types d'utilisation.